



**Portefeuille mondial de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

États financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeur externe du Fonds, ont audité les présents états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de leur permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Leur rapport de l'auditeur figure dans le présent document.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 19 mars 2026



Norman Tang
Chef des finances
Le 19 mars 2026



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Bay Adelaide Centre

333, rue Bay, Bureau 4600

Toronto (Ontario) M5H 2S5

Canada

Téléphone 416-777-8500

Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (l'« entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à ces autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A. R. L. / S. E. N. C. R. L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 19 mars 2026

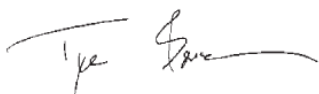
**Portefeuille mondial de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*États de la situation financière
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Aux 31 décembre 2025 et 2024*

	2025	2024
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 7)	8 947 166 \$	8 406 691 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 045 055	1 707 791
Intérêts et autres débiteurs	27 344	27 534
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	21 788	259
Montants à recevoir pour les parts souscrites	5 315	8 884
Dividendes à recevoir	8 186	6 667
Montants à recevoir pour les titres vendus	3 913	2 679
Total des actifs	11 058 767 \$	10 160 505 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Charges à payer	13 241 \$	– \$
Montants à payer pour les parts rachetées	8 350	5 388
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	100	54 026
Montants à payer pour les titres achetés	2 984	5 356
Total des passifs	24 675 \$	64 770 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 034 092 \$	10 095 735 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	3 247 285 \$	3 081 651 \$
Série A(N)	1 685 565	1 619 182
Série F	3 865 658	3 470 672
Série F(N)	1 990 253	1 708 717
Série I	149 768	133 103
Série AT4	3 935	2 551
Série A(N)T4	5 019	4 968
Série FT4	58 702	53 509
Série F(N)T4	27 907	21 382
Nombre de parts en circulation		
Série A	110 035 774	110 580 270
Série A(N)	57 066 043	58 052 311
Série F	130 719 520	124 260 775
Série F(N)	66 500 461	60 449 183
Série I	4 970 805	4 677 623
Série AT4	165 615	109 567
Série A(N)T4	210 739	213 088
Série FT4	2 466 832	2 296 426
Série F(N)T4	1 163 038	910 018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	29,51 \$	27,87 \$
Série A(N)	29,54	27,89
Série F	29,57	27,93
Série F(N)	29,93	28,27
Série I	30,13	28,46
Série AT4	23,76	23,29
Série A(N)T4	23,82	23,31
Série FT4	23,80	23,30
Série F(N)T4	23,99	23,50

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements. Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



Tye Bousada, administrateur



Geoff MacDonald, administrateur

**Portefeuille mondial de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*États du résultat global
(en milliers, sauf les montants par part)
Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024*

	2025	2024
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	162 562 \$	185 461 \$
Dividendes	112 565	129 021
Produits tirés du prêt de titres (note 11)	666	–
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(12 143)	11 806
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et les dérivés	738 297	423 228
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(37 329)	(28 799)
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	367 331	266 071
	1 331 949 \$	986 788 \$
Charges		
Frais de gestion (note 4)	120 977 \$	114 445 \$
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	13 447	12 727
Retenue d'impôts étrangers	10 034	7 451
Coûts d'opérations	5 105	2 913
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	5 009	4 511
Droits de garde	505	319
Communications aux porteurs de parts	355	282
Droits de dépôt	290	298
Honoraires d'audit	55	40
Frais de comptabilité	48	41
Honoraires du comité d'examen indépendant	34	33
Frais juridiques	12	26
Total des charges	155 871 \$	143 086 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(908) \$	(709) \$
Charges nettes	154 963 \$	142 377 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 176 986 \$	844 411 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	329 299 \$	245 357 \$
Série A(N)	174 036	129 946
Série F	424 494	304 448
Série F(N)	221 077	145 699
Série I	17 492	12 819
Série AT4	357	275
Série A(N)T4	553	329
Série FT4	6 754	3 865
Série F(N)T4	2 924	1 673
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	3,03 \$	2,23 \$
Série A(N)	3,07	2,27
Série F	3,38	2,55
Série F(N)	3,49	2,58
Série I	3,74	2,84
Série AT4	2,55	1,84
Série A(N)T4	2,52	1,84
Série FT4	2,83	2,10
Série F(N)T4	2,89	2,15

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Portefeuille mondial de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts
rachetables (en milliers, sauf les nombres de parts)
Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	Série A		Série A(N)	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	3 081 651 \$	2 968 698 \$	1 619 182 \$	1 524 485 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	329 299	245 357	174 036	129 946
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	381 345	408 820	185 740	203 388
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	142 957	96 718	77 094	53 177
Rachat de parts rachetables	(538 967)	(537 351)	(290 594)	(236 630)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(17 099)	(35 360)	(11 359)	(20 943)
Gains en capital	(131 901)	(65 231)	(68 534)	(34 241)
Remboursement de capital	—	—	—	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	165 634	112 953	66 383	94 697
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	3 247 285 \$	3 081 651 \$	1 685 565 \$	1 619 182 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de l'exercice	110 580 270	111 721 620	58 052 311	57 317 763
Parts rachetables émises contre trésorerie compte tenu des distributions réinvesties	17 976 738	18 281 073	8 993 736	9 263 024
Rachat de parts rachetables	(18 521 234)	(19 422 423)	(9 980 004)	(8 528 476)
Solde à la clôture de l'exercice	110 035 774	110 580 270	57 066 043	58 052 311
	Série F		Série F(N)	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	3 470 672 \$	3 079 812 \$	1 708 717 \$	1 440 834 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	424 494	304 448	221 077	145 699
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	548 826	638 355	383 953	364 655
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	186 250	126 346	94 743	60 194
Rachat de parts rachetables	(545 238)	(527 451)	(304 013)	(228 148)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(61 915)	(77 305)	(33 062)	(38 342)
Gains en capital	(157 431)	(73 533)	(81 162)	(36 175)
Remboursement de capital	—	—	—	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	394 986	390 860	281 536	267 883
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	3 865 658 \$	3 470 672 \$	1 990 253 \$	1 708 717 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de l'exercice	124 260 775	115 635 270	60 449 183	53 450 374
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	25 160 759	27 652 714	16 263 283	15 135 359
Rachat de parts rachetables	(18 702 014)	(19 027 209)	(10 212 005)	(8 136 550)
Solde à la clôture de l'exercice	130 719 520	124 260 775	66 500 461	60 449 183

**Portefeuille mondial de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts
rachetables (en milliers, sauf les nombres de parts)
Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024*

	Série I		Série AT4	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	133 103 \$	125 252 \$	2 551 \$	4 245 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	17 492	12 819	357	275
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	13 166	11 291	1 981	1 329
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	8 194	6 391	80	101
Rachat de parts rachetables	(12 572)	(15 821)	(731)	(3 177)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(3 528)	(4 011)	(22)	(36)
Gains en capital	(6 087)	(2 818)	(164)	(131)
Remboursement de capital	—	—	(117)	(55)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	16 665	7 851	1 384	(1 694)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	149 768 \$	133 103 \$	3 935 \$	2 551 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 677 623	4 616 575	109 567	184 574
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	715 266	627 903	86 672	60 825
Rachat de parts rachetables	(422 084)	(566 855)	(30 624)	(135 832)
Solde à la clôture de l'exercice	4 970 805	4 677 623	165 615	109 567
	Série A(N)T4		Série FT4	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	4 968 \$	3 421 \$	53 509 \$	28 660 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	553	329	6 754	3 865
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	872	1 586	19 938	32 595
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	138	104	238	178
Rachat de parts rachetables	(1 078)	(154)	(16 269)	(8 010)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(36)	(63)	(968)	(1 101)
Gains en capital	(210)	(107)	(2 462)	(1 154)
Remboursement de capital	(188)	(148)	(2 038)	(1 524)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	51	1 547	5 193	24 849
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	5 019 \$	4 968 \$	58 702 \$	53 509 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de l'exercice	213 088	148 313	2 296 426	1 243 592
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	42 336	71 253	853 009	1 394 687
Rachat de parts rachetables	(44 685)	(6 478)	(682 603)	(341 853)
Solde à la clôture de l'exercice	210 739	213 088	2 466 832	2 296 426

Portefeuille mondial de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts
rachetables (en milliers, sauf les nombres de parts)
Exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	Série F(N)T4		Total	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	21 382 \$	15 420 \$	10 095 735 \$	9 190 827 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 924	1 673	1 176 986	844 411
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	8 925	6 834	1 544 746	1 668 853
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	1 055	620	510 749	343 829
Rachat de parts rachetables	(3 917)	(1 599)	(1 713 379)	(1 558 341)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(437)	(456)	(128 426)	(177 617)
Gains en capital	(1 165)	(458)	(449 116)	(213 848)
Remboursement de capital	(860)	(652)	(3 203)	(2 379)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 525	5 962	938 357	904 908
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	27 907 \$	21 382 \$	11 034 092 \$	10 095 735 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de l'exercice	910 018	663 845		
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	414 941	313 971		
Rachat de parts rachetables	(161 921)	(67 798)		
Solde à la clôture de l'exercice	1 163 038	910 018		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 176 986 \$	844 411 \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	12 143	(11 806)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(738 297)	(423 228)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	37 329	28 799
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	(367 331)	(266 071)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	190	540
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(1 519)	3 760
Augmentation (diminution) des charges à payer	13 241	—
Achats de placements	(4 015 580)	(3 034 833)
Produit de la vente de placements	4 501 672	3 169 713
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	(37 329)	(28 799)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	581 505 \$	282 486 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(69 996) \$	(50 015) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	1 548 315	1 669 925
Montant versé au rachat de parts rachetables	(1 710 417)	(1 561 407)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(232 098) \$	58 503 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	349 407 \$	340 989 \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(12 143)	11 806
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 707 791	1 354 996
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	2 045 055 \$	1 707 791 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	1 215 293 \$	579 916 \$
Placements à court terme	829 762	1 127 875
	2 045 055 \$	1 707 791 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	162 752 \$	186 004 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	101 012 \$	125 327 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2025

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
Services de communication				
1 562 007	Tencent Holdings Limited	105 735 \$	165 009 \$	1,50 %
1 917 054	Cogent Communications Holdings Inc.	175 686	56 730	0,52 %
		281 421	221 739	2,02 %
Produits de consommation discrétionnaire				
11 068 623	Mattel Inc.	233 926	301 414	2,73 %
2 794 110	Restaurant Brands International Inc.	221 496	261 696	2,37 %
998 590	Ross Stores Inc.	146 963	246 903	2,24 %
781 249	Amadeus IT Group SA	83 737	79 189	0,72 %
802 061	Evolution AB	102 889	75 308	0,68 %
1 471 673	LKQ Corporation	76 280	61 002	0,55 %
1 039 263	Café Luckin inc.	44 551	47 786	0,43 %
		909 842	1 073 298	9,72 %
Produits de consommation de base				
1 753 596	Dollar Tree Inc.	263 030	296 072	2,68 %
1 293 400	Kao Corporation	75 659	70 958	0,64 %
		338 689	367 030	3,32 %
Énergie				
2 567 485	Tourmaline Oil Corporation	153 711	158 080	1,43 %
2 552 307	Canadian Natural Resources Limited	101 366	118 657	1,08 %
4 062 957	Calfrac Well Services Limited	29 151	16 942	0,15 %
66 562	National Energy Services Reunited Corporation	548	1 431	0,01 %
		284 776	295 110	2,67 %
Services financiers				
456 276	Euronext NV	94 940	94 206	0,85 %
438 090	SLM Corporation	17 832	16 271	0,15 %
376 420	Crown Capital Partners Inc.	3 161	245	0,00 %
		115 933	110 722	1,00 %
Soins de santé				
549 383	Roche Holding AG	240 201	312 436	2,83 %
315 575	Thermo Fisher Scientific Inc.	207 702	250 984	2,28 %
1 755 936	Revvity Inc.	251 349	233 178	2,11 %
3 193 593	Koninklijke Philips NV	138 050	119 717	1,09 %
1 552 780	Siemens Healthineers AG	108 736	112 510	1,02 %
427 470	Quest Diagnostics Inc.	105 178	101 814	0,92 %
1 337 787	Twist Bioscience Corporation	59 583	58 244	0,53 %
2 902 139	Shenzhen New Industries Biomedical Engineering Company Limited	35 324	32 063	0,29 %
372 080	DRI Healthcare Trust	1 387	1 078	0,01 %
		1 147 510	1 222 024	11,08 %
Produits industriels				
3 342 476	Alfa Laval AB	159 080	232 064	2,10 %
1 400 870	RB Global Inc.	114 810	197 957	1,79 %
12 208 000	Techtronic Industries Company Limited	192 717	193 554	1,76 %
591 421	Union Pacific Corporation	181 725	187 775	1,70 %
597 231	AMETEK Inc.	111 043	168 299	1,53 %
1 209 256	IMCD NV	173 578	150 856	1,37 %
3 145 310	Grupo Aeroportuario del Pacífico SAB de CV, catégorie B	66 179	112 922	1,02 %
766 589	Kingspan Group PLC	87 927	91 688	0,83 %
3 243 500	Minebea Mitsumi Inc.	82 082	89 271	0,81 %
956 490	Mullen Group Limited	12 970	15 055	0,14 %
676 940	PHI Group Inc., bons de souscription, 4 septembre 2044	8 298	47 571	0,43 %
775 790	PHI Group Inc.	8 592	34 074	0,31 %
		1 199 001	1 521 086	13,79 %
Technologies de l'information				
634 374	SAP SE	101 345	213 196	1,93 %
501 687	Applied Materials Inc.	120 700	176 961	1,60 %
354 739	Rambus Inc.	25 232	44 741	0,41 %
106 247	TE Connectivity PLC	15 754	33 178	0,30 %
		263 031	468 076	4,24 %

Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2025

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Assurances				
105 166	Fairfax Financial Holdings Limited	49 680	275 103	2,49 %
4 879 200	St. James's Place PLC	91 620	124 981	1,13 %
		141 300	400 084	3,62 %
Matières				
22 836 344	Nippon Paint Holdings Company Limited	212 132	209 607	1,90 %
4 192 113	OR Royalties Inc.	67 340	203 821	1,85 %
637 128	Franco-Nevada Corporation	102 845	181 269	1,64 %
1 562 900	Nippon Sanso Holdings Corporation	63 556	63 928	0,58 %
		445 873	658 625	5,97 %
Immobilier				
554 804	Jones Lang LaSalle Inc.	132 590	256 221	2,32 %
5 359 473	Dundee Corporation, catégorie A	9 855	20 366	0,19 %
		142 445	276 587	2,51 %
Services publics				
12 426 963	Algonquin Power & Utilities Corporation	99 895	104 883	0,95 %
		99 895	104 883	0,95 %
Actions privilégiées				
334 000	BCE Inc., taux variable, actions privilégiées, série AJ, remboursable, perpétuelles	5 140	6 747	0,06 %
335 840	BCE Inc., actions privilégiées, série Y	5 169	6 734	0,06 %
	Intact Corporation Financière, actions privilégiées, série 7, taux variable, remboursable			
18 800		355	485	0,01 %
		10 664	13 966	0,13 %
Total des titres de participation		5 380 380 \$	6 733 230 \$	61,02 %
Valeur nominale (en \$)	Titres à revenu fixe			
Obligations de sociétés				
76 825	La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, remboursable, 2,540 %, 28 février 2028	76 217	76 081	0,69 %
	Constellation Software Inc., taux variable, remboursable, 8,90 %, 31 mars 2040	73 123	70 797	0,64 %
59 619	Tenaz Energy Company, 12,000 %, 14 novembre 2029	61 144	65 191	0,60 %
59 000	Fairfax India Holdings Corporation, remboursable, 5,000 %, 26 février 2028	61 306	64 667	0,59 %
49 000	Nestle Holdings Inc., remboursable, 2,192 %, 26 janvier 2029	59 833	60 389	0,55 %
62 063	Optiva Inc., débentures garanties de type « PIK Toggle », remboursable, 9,750 %, 30 juin 2026	62 710	59 774	0,54 %
46 828	McDonald's Corporation, remboursasble, 4,107 %, 21 août 2032	57 000	57 451	0,52 %
57 000	The Walt Disney Company, 3,057 %, 30 mars 2027	55 941	56 047	0,51 %
55 935	La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,100 %,2 février 2028	55 941	46 022	0,42 %
45 950	DRI Healthcare Trust, série C, 7,500 %, 23 avril 2074	37 865	39 455	0,36 %
28 746	Alimentation Couche-Tard Inc., remboursable, 3,864 %, 26 septembre 2032	37 646	37 418	0,34 %
37 875	Original Wempi Inc., série B1, remboursable, 7,791 %, 4 octobre 2027	34 600	36 817	0,33 %
34 600	NFI Group Inc., convertible, 5,000 %, 15 janvier 2027	31 956	34 513	0,31 %
34 341	JELD-WEN Inc., 7,000 %, 1 ^{er} septembre 2032	40 029	33 836	0,31 %
35 830	Cooper-Standard Automotive Inc., remboursable, 13,500 %, 31 mars 2027	29 728	33 132	0,30 %
23 147	EchoStar Corporation, remboursable, 10,750 %, 30 novembre 2029	28 819	31 862	0,29 %
20 978	North West Redwater Partnership, remboursable, 3,200 %, 24 avril 2026	31 296	31 264	0,28 %
31 250	Cinemark USA Inc., remboursable, 5,250 %, 15 juillet 2028	25 650	30 527	0,28 %
22 227	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, remboursable, 3,500 %, 10 juin 2030	29 596	29 734	0,27 %
29 650	Gestion de parc de véhicules Element, 6,271 %, 26 juin 2026	28 095	29 362	0,27 %
21 200	Realogy Group LLC, remboursable, 5,750 %, 15 janvier 2029	22 632	29 150	0,26 %
21 850	Mondelez International Inc., remboursable, 4,625 %, 3 juillet 2031	27 825	29 032	0,26 %
28 000	Enbridge Inc., taux variable, série C, remboursable, 6,625 %, 12 avril 2078	27 781	28 625	0,26 %
27 087	Bonterra Energy Corporation, remboursable, 10,500 %, 28 janvier 2030	26 982	28 016	0,25 %
27 500	AtkinsRealis Group Inc., série 7, remboursable, 7,000 %, 12 juin 2026	27 503	27 568	0,25 %
27 100	Advantage Energy Limited, remboursable, 5,000 %, 30 juin 2029	24 494	26 897	0,24 %
24 486	Adams Homes Inc., 9,250 %, 15 octobre 2028	24 338	25 935	0,24 %
18 050				

**Portefeuille mondial de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2025*

Valeur nominale (en \$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
25 700	La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, remboursable, 4,000 %, 13 juin 2032	25 692	25 858	0,23 %
19 375	The Chemours Company, remboursable, 8,000 %, 15 janvier 2033	25 844	25 776	0,23 %
25 528	Intact Corporation financière, remboursable, 3,770 %, 2 mars 2026	26 001	25 551	0,23 %
17 420	GN Bondco LLC, 9,500 %, 15 octobre 2031	22 456	25 336	0,23 %
21 021	Sinclair Television Group Inc., remboursable, 4,375 %, 31 décembre 2032	21 385	22 825	0,21 %
22 500	Bell Canada, série M-64, remboursable, 3,650 %, 14 août 2029	22 475	22 598	0,21 %
16 890	The Chemours Company, remboursable, 5,750 %, 15 novembre 2028	19 566	22 564	0,20 %
17 000	Flowserve Corporation, remboursable, 3,500 %, 1 ^{er} octobre 2030	22 327	22 280	0,20 %
22 000	Tourmaline Oil Corporation, série 1, remboursable, 2,077 %, 25 janvier 2028	21 513	21 534	0,20 %
21 975	CGI Inc., remboursable, 2,100 %, 18 septembre 2028	21 439	21 344	0,19 %
21 375	Hydro One Inc., série 64, remboursable, 3,900 %, 21 novembre 2033	21 327	21 334	0,19 %
21 165	AutoCanada Inc., remboursable, 5,750 %, 7 février 2029	20 491	20 857	0,19 %
15 242	BAT Capital Corporation, remboursable, 3,557 %, 15 août 2027	18 710	20 777	0,19 %
14 250	DISH Network Corporation, remboursable, 11,750 %, 15 novembre 2027	18 793	20 367	0,18 %
20 275	Hydro One Inc., remboursable, 2,770 %, 24 février 2026	20 279	20 277	0,18 %
19 450	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,700 %, 16 décembre 2026	20 011	19 696	0,18 %
19 400	Gibson Energy Inc., remboursable, 2,850 %, 14 juillet 2027	19 354	19 309	0,18 %
19 160	Dollarama Inc., remboursable, 1,871 %, 8 juillet 2026	19 074	19 098	0,17 %
13 700	TKC Holdings Inc., remboursable, 6,875 %, 15 mai 2028	16 485	19 084	0,17 %
19 275	Glencore Finance (Canada) Limited, remboursable, 4,045 %, 10 octobre 2032	19 205	19 042	0,17 %
18 373	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,230 %, 14 juin 2029	18 485	18 779	0,17 %
18 050	Groupe WSP Global Inc., remboursable, 2,408 %, 19 avril 2028	17 814	17 755	0,16 %
12 990	Embecka Corporation, remboursable, 6,750 %, 15 février 2030	15 305	17 641	0,16 %
12 583	Bath & Body Works Inc. 6,694 %, 15 janvier 2027	15 259	17 616	0,16 %
16 900	Groupe SNC-Lavalin Inc., remboursable, 5,700 %, 26 mars 2029	17 316	17 467	0,16 %
12 763	Forward Air Corporation, emprunt à terme, 22 septembre 2030	16 473	17 428	0,16 %
17 470	Stantec Inc., remboursable, 2,048 %, 8 octobre 2027	16 641	17 186	0,16 %
11 500	New Flyer Holdings Inc., remboursable, 9,250 %, 1 ^{er} juillet 2030	15 782	17 044	0,15 %
12 083	EchoStar Corporation, remboursable, 6,750 %, 30 novembre 2030	15 111	17 011	0,15 %
16 949	Société en commandite Holding FPI Granite, série 4, remboursable, 3,062 %, 4 juin 2027	16 841	16 936	0,15 %
11 340	Anywhere Real Estate Group LLC, 9,750 %, 15 avril 2030	15 529	16 901	0,15 %
16 810	Transcontinental Inc., remboursable, 2,280 %, 13 juillet 2026	16 811	16 744	0,15 %
12 840	Wolverine World Wide Inc., remboursable, 4,000 %, 15 août 2029	13 558	16 318	0,15 %
24 557	Leslie's Poolmart Inc., emprunt à terme, 9 mars 2028	24 137	16 094	0,15 %
12 000	Centene Corporation, remboursable, 4,625 %, 15 décembre 2029	15 027	15 989	0,15 %
13 305	GrafTech Global Entreprises Inc., remboursable, 9,875 %, 23 décembre 2029	19 005	15 979	0,14 %
15 500	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., remboursable, 4,362 %, 22 novembre 2029	15 500	15 888	0,14 %
15 400	Industries Toromont Limitée, remboursable, 3,760 %, 28 mars 2030	15 400	15 488	0,14 %
15 310	Dream Industrial REIT, série D, remboursable, 2,539 %, 7 décembre 2026	15 259	15 260	0,14 %
14 900	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 3,420 %, 1 ^{er} décembre 2026	14 765	14 966	0,14 %
10 300	Willis North America Inc., remboursable, 4,650 %, 15 juin 2027	13 429	14 259	0,13 %
10 815	Dye & Durham Limited, convertible, 8,625 %, 15 avril 2029	14 387	14 012	0,13 %
12 000	Dream Summit Industrial LP, série B, remboursable, 1,820 %, 1 ^{er} avril 2026	11 727	11 977	0,11 %
8 597	Emerald Expositions Holding Inc., emprunt à terme, 23 janvier 2032	11 195	11 889	0,11 %
11 600	Rogers Communications Inc., taux variable, remboursable, 5,000 %, 17 décembre 2081	11 600	11 739	0,11 %
11 500	Stantec Inc., remboursable, 4,374 %, 10 juin 2032	11 500	11 585	0,11 %
11 250	Hydro One Inc., remboursable, 3,940 %, 25 août 2032	11 249	11 353	0,10 %
11 250	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 3,950 %, 3 mars 2031	11 273	11 304	0,10 %
11 000	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., remboursable, 4,149 %, 22 novembre 2030	10 999	11 117	0,10 %
7 500	HEICO Corporation, 5,250 %, 1 ^{er} août 2028	10 729	10 590	0,10 %
10 500	Sobeys Inc., 3,100 %, 30 octobre 2028	10 500	10 447	0,09 %
10 750	Société en commandite Holding FPI Granite, série 6, remboursable, 2,194 %, 30 août 2028	10 471	10 434	0,09 %

**Portefeuille mondial de fonds de revenu
et de croissance EdgePoint**

*Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2025*

Valeur nominale (en \$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
7 350	Cushman & Wakefield LLC, remboursable, 6,750 %, 15 mai 2028	8 886	10 148	0,09 %
6 925	Gray Media Inc., remboursable, 9,625 %, 15 juillet 2032	9 745	9 897	0,09 %
7 010	SK Invictus Intermediate II SARL, remboursable, 5,000 %, 30 octobre 2029	7 498	9 537	0,09 %
9 750	Dollarama Inc., remboursable, 1,505 %, 20 septembre 2027	9 363	9 537	0,09 %
5 998	Cinemark USA Inc., emprunt à terme, 31 mai 2030	8 024	8 250	0,07 %
6 275	Dye & Durhm Corporation, emprunt à terme B, 11 avril 2031	8 343	7 994	0,07 %
8 000	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 2,500 %, 17 janvier 2028	7 920	7 893	0,07 %
5 702	Generac Holdings Inc., 11 décembre 2026	7 447	7 866	0,07 %
7 820	ARC Resources Limited, 3,577 %, 17 juin 2028	7 820	7 861	0,07 %
6 756	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série P, remboursable, 2,848 %, 21 mai 2027	6 770	6 752	0,06 %
6 750	Pembina Pipeline Corporation, taux variable, remboursable, 4,800 %, 25 janvier 2081	6 750	6 733	0,06 %
6 400	CAE Inc., remboursable, 5,541 %, 12 juin 2028	6 472	6 671	0,06 %
6 200	Coastal Gaslink Pipeline LP, série A, 4,673 %, 30 juin 2027	6 200	6 360	0,06 %
6 400	Reliance LP, remboursable, 2,680 %, 1 ^{er} décembre 2027	6 399	6 344	0,06 %
6 278	TELUS Corporation, série CV, remboursable, 3,750 %, 10 mars 2026	6 786	6 280	0,06 %
6 203	Sienna Senior Living Inc., série C, remboursable, 2,820 %, 31 mars 2027	5 445	6 181	0,06 %
5 500	Whitecap Resources Inc., remboursable, 4,382 %, 1 ^{er} novembre 2029	5 500	5 621	0,05 %
4 680	Central Parent Inc./CDK Global Inc., remboursable, 7,250 %, 15 juin 2029	6 019	5 453	0,05 %
4 250	Gibson Energy Inc., taux variable, remboursable, 5,250 %, 22 décembre 2080	4 250	4 252	0,04 %
4 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série Q, remboursable, 2,456 %, 30 novembre 2026	3 736	3 991	0,04 %
4 250	Société en commandite Holding FPI Granite, remboursable, 2,378 %, 18 décembre 2030	4 250	3 958	0,04 %
2 750	The Scotts Miracle-Gro Company, remboursable, 4,375 %, 1 ^{er} février 2032	2 747	3 548	0,03 %
2 356	Graftech Global Enterprises Inc., emprunt à terme, 21 décembre 2029	3 397	3 295	0,03 %
2 050	CP Atlas Buyer Inc., emprunt à terme B, 8 juillet 2030	2 705	2 729	0,02 %
1 943	Enbridge Inc., remboursable, 1,600 %, 4 octobre 2026	2 415	2 620	0,02 %
1 875	Owens-Brockway Glass Container Inc., remboursable, 7,375 %, 1 ^{er} juin 2032	2 530	2 615	0,02 %
1 953	International Flavors & Fragrances Inc., remboursable, 1,832 %, 15 octobre 2027	2 524	2 574	0,02 %
2 560	Ventas Canada Finance Ltd, série G, remboursable, 2,450 %, 4 janvier 2027	2 555	2 549	0,02 %
2 000	Intact Corporation financière, remboursable, 2,850 %, 7 juin 2027	2 096	2 001	0,02 %
1 850	Bell Canada, remboursable, 2,900 %, 12 août 2026	1 853	1 851	0,02 %
		2 147 999	2 201 626	19,95 %
	Obligations d'État			
5 725	Gouvernement du Canada, 0,250 %, 1 ^{er} mars 2026	5 127	5 707	0,05 %
4 925	Gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} mars 2027	4 481	4 857	0,04 %
2 500	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} décembre 2051	1 896	1 746	0,02 %
		11 504	12 310	0,11 %
Total des titres à revenu fixe		2 159 503 \$	2 213 936 \$	20,06 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(6 352)		
Total des placements		7 533 531 \$	8 947 166 \$	81,08 %
	Contrats de change à terme (note 9)		21 688	0,20 %
	Autres actifs moins les passifs		2 065 238	18,72 %
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			11 034 092 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds (le « conseiller en valeurs »). Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 700, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une combinaison de plus-value à long terme du capital et de revenu en investissant principalement dans des sociétés mondiales et des titres à revenu fixe. L'équipe de gestion du portefeuille investit dans des sociétés qui ont, selon elle, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté dans les états de la situation financière. Les parts de série A et de série AT4 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F et de série FT4 sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T4, de série F(N) et de série F(N)T4 ont les mêmes caractéristiques, mais elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »).

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 19 mars 2026.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers comme les titres de créance et de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les *états du résultat global* de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les opérations de portefeuille sont constatées à la date de l'opération. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des charges à payer, des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

b) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

c) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les *états du résultat global*.

d) Comptabilisation des produits

Les intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des *états du résultat global*.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

f) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

- g) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 31 décembre 2025, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. L'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir*, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'objectif de cette nouvelle norme est d'améliorer la façon dont les informations sont communiquées dans les états financiers, en mettant l'accent sur les informations fournies dans l'état du résultat net. La norme entre en vigueur le 1^{er} janvier 2027. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

- a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion annuels varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est élevé à 121,0 millions de dollars (31 décembre 2024 : 114,4 millions de dollars). Des frais courus impayés de 11,4 millions de dollars étaient dus au gestionnaire au 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 : néant). Les frais de gestion pour

les parts de série I sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A, série A(N), série AT4 et série A(N)T4	1,70 %
Série F, série F(N), série FT4 et série F(N)T4	0,70 %

- b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les coûts répartis ont totalisé 1,5 million de dollars (31 décembre 2024 : 1,4 million de dollars). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

- c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les *états du résultat global*. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renonciations et prises en charge en tout temps.

- d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les *états du résultat global*.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin des années d'imposition les plus récentes, les 15 décembre 2025 et 2024, le Fonds avait des pertes en capital de néant et des pertes autres qu'en capital de néant.

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2025, le Fonds avait des pertes suspendues de 10,6 millions de dollars (15 décembre 2024 : 12,0 millions de dollars).

6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour

ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 est présentée ci-après.

	2025	2024
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	13	11
Pourcentage du total des coûts d'opérations	7 %	7 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

7. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans les *états de la situation financière*.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2025 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	6 650 507	—	82 723	6 733 230
Titres à revenu fixe	—	2 114 707	99 229	2 213 936
Contrats de change à terme	—	21 788	—	21 788
Contrats de change à terme	—	(100)	—	(100)
Total	6 650 507	2 136 395	181 952	8 968 854

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2024 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	6 111 087	—	61 422	6 172 509
Titres à revenu fixe	—	2 128 695	105 487	2 234 182
Options	—	259	—	259
Contrats de change à terme	—	(54 026)	—	(54 026)
Total	6 111 087	2 074 928	166 909	8 352 924

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 1 068,3 millions de dollars (31 décembre 2024 : profit de 660,5 millions de dollars).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux (31 décembre 2024 : aucun transfert).

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers du Fonds classés au niveau 3 aux 31 décembre 2025 et 2024.

31 décembre 2025 (en milliers de dollars)	Titres à revenu fixe	Titres de participation
Solde à l'ouverture de la période	105 487	61 422
Variation du profit latent (de la perte latente)	(6 258)	21 301
Solde à la clôture de la période	99 229	82 723

31 décembre 2024 (en milliers de dollars)	Titres à revenu fixe	Titres de participation
Solde à l'ouverture de la période	90 740	39 423
Placements acquis	10 703	1 387
Variation du profit latent (de la perte latente)	4 044	20 612
Solde à la clôture de la période	105 487	61 422

La variation totale du profit latent (de la perte latente) sur les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre 2025 correspondait à un profit de 15,0 millions de dollars (31 décembre 2024 : profit de 24,6 millions de dollars).

L'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer ces actifs de niveau 3 ne produirait pas d'augmentation ou de diminution importante de la juste valeur aux 31 décembre 2025 et 2024.

a) Titres de participation

Les positions en titres de participation du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certains titres de participation du Fonds ne sont pas négociés fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Le Fonds détient deux titres de participation classés au niveau 3 en raison d'un manque de données observables (31 décembre 2024 : un titre). La juste valeur de ces titres a été établie selon les prix cotés les plus récents obtenus de courtiers ou au coût.

b) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées d'après les prix cotés obtenus de courtiers ou de services d'évaluation utilisant les cotes provenant de courtiers, les opérations déclarées ou les estimations issues de leurs modèles internes d'évaluation des prix. Les sources de prix utilisent des données observables comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2. Le Fonds détient deux titres à revenu fixe classés au niveau 3 en raison du manque de données observables pour l'évaluation (31 décembre 2024 : deux titres). La juste valeur de ces placements a été établie selon les prix cotés les plus récents obtenus de courtiers.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

c) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme et d'options. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sont évaluées principalement sur la base du nombre de contrats, de la différence entre le prix d'exercice et le taux à terme du marché pour l'action et l'indice sous-jacents, du taux d'intérêt, des dividendes ainsi que de la volatilité de l'action et de l'indice sous-jacents. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui respectent les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 40 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2025, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 336,7 millions de dollars, soit 3,1 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2024 : 308,6 millions de dollars, soit 3,1 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

31 décembre 2025					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	3 473 732	286 267	(1 292 920)	2 467 079	22,35 %
Euro	861 362	67	(79 905)	781 524	7,09 %
Yen japonais	433 763	—	(1 348)	432 415	3,92 %
Dollar de Hong Kong	358 563	—	—	358 563	3,25 %
Franc suisse	312 437	—	—	312 437	2,83 %
Couronne suédoise	307 373	(96)	—	307 277	2,79 %
Livre sterling	124 981	—	—	124 981	1,13 %
Peso mexicain	144 985	—	—	144 985	1,31 %
	6 017 196	286 238	(1 374 173)	4 929 261	44,67 %

31 décembre 2024					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	4 084 461	128 439	(1 496 033)	2 716 867	26,91 %
Euro	520 304	—	(73 730)	446 574	4,42 %
Yen japonais	341 128	—	2 679	343 807	3,41 %
Dollar de Hong Kong	283 571	—	—	283 571	2,81 %
Couronne suédoise	239 657	—	—	239 657	2,37 %
Franc suisse	154 658	—	—	154 658	1,53 %
Peso mexicain	79 351	—	—	79 351	0,79 %
	5 703 130	128 439	(1 567 084)	4 264 485	42,24 %

Au 31 décembre 2025, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 246,5 millions de dollars, soit 2,2 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2024 : 213,2 millions de dollars, soit 2,1 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt, lorsque leur valeur fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des titres de participation, lesquels ne portent pas intérêt. Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

31 décembre 2025	Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	319 851
De 1 à 3 ans	759 765
De 3 à 5 ans	602 879
Plus de 5 ans	531 441
	2 213 936

31 décembre 2024	Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	702 897
De 1 à 3 ans	656 493
De 3 à 5 ans	511 874
Plus de 5 ans	362 918
	2 234 182

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Au 31 décembre 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,5 %, en présumant une variation équivalente de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 27,2 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2024 : 21,0 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables). La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été établie en fonction de la duration moyenne pondérée modifiée de 2,46 ans selon les titres à revenu fixe détenus au sein du Fonds (31 décembre 2024 : 1,88 an). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité.

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds. Le principal risque de crédit pour le Fonds réside dans ses placements en titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de leur émetteur. Le risque de crédit maximal de ces placements correspondait à leur valeur comptable au 31 décembre 2025. Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds détenait des placements dans des titres de créance ayant les notations de crédit suivantes :

31 décembre 2025	% de l'actif net	% des titres de créance
AAA	0,11	0,56
AA	0,88	4,39
A	3,06	15,27
BBB	8,15	40,62
BB	1,33	6,61
B	2,69	13,43
CCC	1,11	5,51
Non évalués	2,73	13,61
	20,06	100,00

31 décembre 2024	% de l'actif net	% des titres de créance
AAA	0,11	0,46
AA	0,47	2,11
A	1,51	6,83
BBB	11,27	50,97
BB	1,78	8,06
B	3,13	14,07
CCC	0,91	4,13
Non évalués	2,95	13,37
	22,13	100,00

Le Fonds est également exposé au risque de crédit lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

31 décembre 2025 (en milliers de dollars)			
	À vue	< 3 mois	Total
Montant à payer pour les parts rachetées	8 350	–	8 350
Charges à payer et autres créditeurs	2 984	13 241	16 225
Contrats de change à terme	–	100	100
31 décembre 2024 (en milliers de dollars)			
	À vue	< 3 mois	Total
Montant à payer pour les parts rachetées	5 388	–	5 388
Charges à payer et autres créditeurs	5 356	–	5 356
Contrats de change à terme	–	54 026	54 026

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

9. Tableau des contrats de change à terme

31 décembre 2025				
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers de dollars)
5 janvier 2026	53 500 \$ US	74 276 \$ CA	1,3883	862
5 janvier 2026	73 296 \$ CA	53 500 \$ US	0,7299	118
22 janvier 2026	138 000 \$ US	192 344 \$ CA	1,3938	3 127
2 février 2026	119 500 \$ US	167 231 \$ CA	1,3994	3 460
5 février 2026	57 750 \$ US	80 637 \$ CA	1,3963	1 502
17 février 2026	315 000 \$ US	440 324 \$ CA	1,3979	8 885
24 février 2026	20 500 \$ US	28 534 \$ CA	1,3919	464
3 mars 2026	7 500 \$ US	10 416 \$ CA	1,3888	149
9 mars 2026	195 000 \$ US	268 644 \$ CA	1,3777	1 781
12 mars 2026	8 500 \$ US	11 669 \$ CA	1,3728	38
24 mars 2026	20 000 \$ US	28 067 \$ CA	1,4033	714
26 mai 2026	49 500 EUR	80 593 \$ CA	1,6281	688
				21 788
23 mars 2026	37 000 \$ US	50 564 \$ CA	1,3666	(42)
31 mars 2026	25 000 \$ US	34 123 \$ CA	1,3649	(58)
				(100)
Nombre total de contrats				
	14		Juste valeur nette	21 688

10. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans les états de la situation financière. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

10. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (suite)

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » des états de la situation financière.

31 décembre 2025 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	21 788	21 788	–	–	21 788
Contrats de change à terme – passifs	(100)	(100)	–	–	(100)

31 décembre 2024 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	259	259	–	–	259
Contrats de change à terme – passifs	(54 026)	(54 026)	–	46 850	(7 176)

11. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit aux 31 décembre 2025 et 2024.

	31 décembre 2025 (en milliers de dollars)	31 décembre 2024 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	–
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	–

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	31 décembre 2025 (en milliers de dollars)	31 décembre 2024 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	888	–
Commissions des agents – CIBC Mellon	(222)	–
Produits tirés du prêt de titres	666	–